

# Une bonne célébration

Philippe ROBERT

Au terme d'une célébration, le prêtre s'avance vers le chantre-animateur et lui dit : « C'est agréable d'avoir un bon animateur. » Cela voulait dire que, du point de vue du chant, l'ensemble de la célébration s'était bien déroulé, qu'au cours de celle-ci ils avaient éprouvé un sentiment de « satisfaction ». D'avoir fait « juste ce qu'il fallait ». Tout s'était « bien » passé ! Il y avait eu une « véritable » adéquation entre le chant et l'action liturgique. On pouvait parler d'une « justesse de ton » de la célébration. Certains traduiraient aussi cette impression en disant que l'ensemble était « priant ».

Nous attachons donc beaucoup d'importance à ce sentiment que nous éprouvons lorsqu'une célébration est « bien » faite, lorsqu'elle « sonne juste » ; bref, lorsque ce qui est fait nous paraît être accompli « en vérité » : « Vraiment, c'était bien ! C'était une bonne célébration ! »

## Une vérité en rapport avec le rite

D'où ce sentiment de justesse de l'action liturgique peut-il nous venir ? À quoi, tout acteur de la célébration, et donc aussi le chantre-animateur, doit-il s'ajuster ? Nous le savons, toute célébration liturgique est rituelle. Elle est un ensemble codifié de rites qu'il faut accomplir, non par ritualisme, ce qui alors engendre en nous un sentiment de « faire pour faire », mais en vérité afin que le rite puisse exprimer pleinement la réalité qu'il symbolise. Par exemple, le rite du chant d'ouverture doit non seulement accompagner la procession d'entrée, mais il doit aussi permettre à l'assemblée de prendre conscience d'elle-même en tant que telle, c'est-à-dire en tant qu'assemblée célébrante appelée à devenir le Corps du Christ ressuscité. Il va de soi que le chantre-animateur est au cœur même de cette action rituelle !

## Le chantre-animateur et les rites

Sans doute y a-t-il deux manières de concevoir le rapport entre le chantre-animateur et les rites. La première est de partir du chantre-animateur et de s'interroger sur le rapport que celui-ci doit établir avec l'ac-

tion rituelle. Il semble aller de soi que tout chantre-animateur doit bien connaître le déroulement rituel de la célébration. Mais il ne s'agit pas seulement d'en avoir une connaissance de surface, c'est-à-dire savoir ce qu'il y a à faire et à quel moment le faire. Il faut aussi acquérir une connaissance en profondeur, aller jusqu'à « l'intelligence » des rites, c'est-à-dire en pénétrer le sens, entrer pleinement dans leur mode d'expression. Le chantre-animateur est appelé à parler le langage de la symbolique rituelle ! Il doit donc s'approprier ce langage pour que celui-ci puisse ensuite s'exprimer, en vérité, avec justesse, dans sa voix et dans sa gestique.

Une seconde manière d'envisager le rapport entre le chantre-animateur et les rites est de partir des rites eux-mêmes et de voir en quoi ceux-ci établissent un rapport avec cet acteur du chant liturgique. Qu'est-ce que ce rite précis, par exemple celui du chant d'ouverture que nous avons déjà évoqué ci-dessus, attend du chantre-animateur ? Requiert-il sa présence ? Si oui, à quelles conditions ? Quel langage rituel le chantre-animateur doit-il alors parler pour ne pas brouiller la communication ? Comment éviter qu'il n'apparaisse comme un intrus ?

Il est donc important de repartir de toutes les actions chantées de la célébration et, pour chacune d'elles, d'envisager le rôle précis que celle-ci attend du chantre-animateur. Parfois l'intervention de celui-ci sera très minime, voire inutile, par exemple lors des dialogues entre le prêtre et l'assemblée. Dans d'autres cas, la présence d'un chantre-animateur sera essentielle pour le bon fonctionnement de l'action rituelle, par exemple lorsqu'il s'agit de chanter des versets et de pratiquer une alternance voulue par le compositeur du chant. Voici donc une tâche à laquelle tout chantre-animateur doit s'atteler avant d'assurer son rôle dans la célébration.



MUNCHEN - Jakobusklosterkirche